TARENTAISE VANOISE

COMMISSION AIR CLIMAT ENERGIE

Moûtiers, 10 octobre 2024

Ordre du jour

- Synthèse de l'Observatoire énergie et stratégie Tarentaise 2030
- Contrat d'Objectif Territorial Tarentaise (ADEME)
  APTV / CCVV / CCCT / COVA / CCHT
- Zones d'accélération des énergies renouvelables
- Contrat Chaleur Renouvelable
- Service Public de la Rénovation de l'Habitat et dispositif Coach Rénov' Tarentaise

TARENTAISE
VANOISE



Synthèse de l'Observatoire énergie et stratégie Tarentaise 2030

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Rappel des objectifs du SCoT

Les objectifs chiffrés



Sobriété énergétique
baisse de 42% de notre consommation d'énergie finale en 2050 par rapport à 2014



Développement des énergies renouvelables
production de 50% d'ENR en 2050 par rapport à notre consommation d'énergie finale

Pour atteindre ces objectifs le SCoT prévoit notamment :

- Le soutien à une mobilité décarbonée (transports en commun, modes doux, etc…) ;
- Une urbanisation dense et sobre favorisant une architecture climatique ;
- La réhabilitation thermique des bâtiments existants ;
- La mise en œuvre d'un plan climat ;
- La production d'énergies renouvelables.

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Les objectifs nationaux et européens

Les trois grands objectifs à retenir et pris en compte pour les trajectoires



Sobriété énergétique
baisse de 30% de notre consommation d'énergie finale en 2030 par rapport à 2012



Développement des énergies renouvelables
production de 40% d'ENR en 2030 par rapport à notre consommation d'énergie finale



Neutralité Carbone 2050 = Zéro Emission Nette en 2050
baisse de 55% de nos émissions de GES en 2030 par rapport à 1990

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Méthodologie

- Rapport rédigé à l'**été 2024**
- Périmètre = **territoire SCoT Tarentaise Vanoise**
- Basé sur les chiffres de l'ORCAE et sur l'Observatoire du SCoT ACE mis à jour par AGATE en 2024
- But = **synthétiser** les données énergie et émissions de GES sur le périmètre du SCoT et fixer la **trajectoire 2030** aux regards des **objectifs nationaux**



aide à la décision afin de définir un plan d'action énergie en adéquation avec la trajectoire 2030 souhaitée

- Un volet de la stratégie globale Air Climat **Energie** porté par l'APTV
- Consacrer à l'analyse des **consommations énergétiques**, à la **production ENR** et aux **émissions de GES**

Secteur de l'industrie

- D'une année à l'autre, les fluctuations de consommation d'énergie finale sont importantes pour le secteur de l'industrie.
- Un certain nombre de données sont également confidentielles pour ce secteur

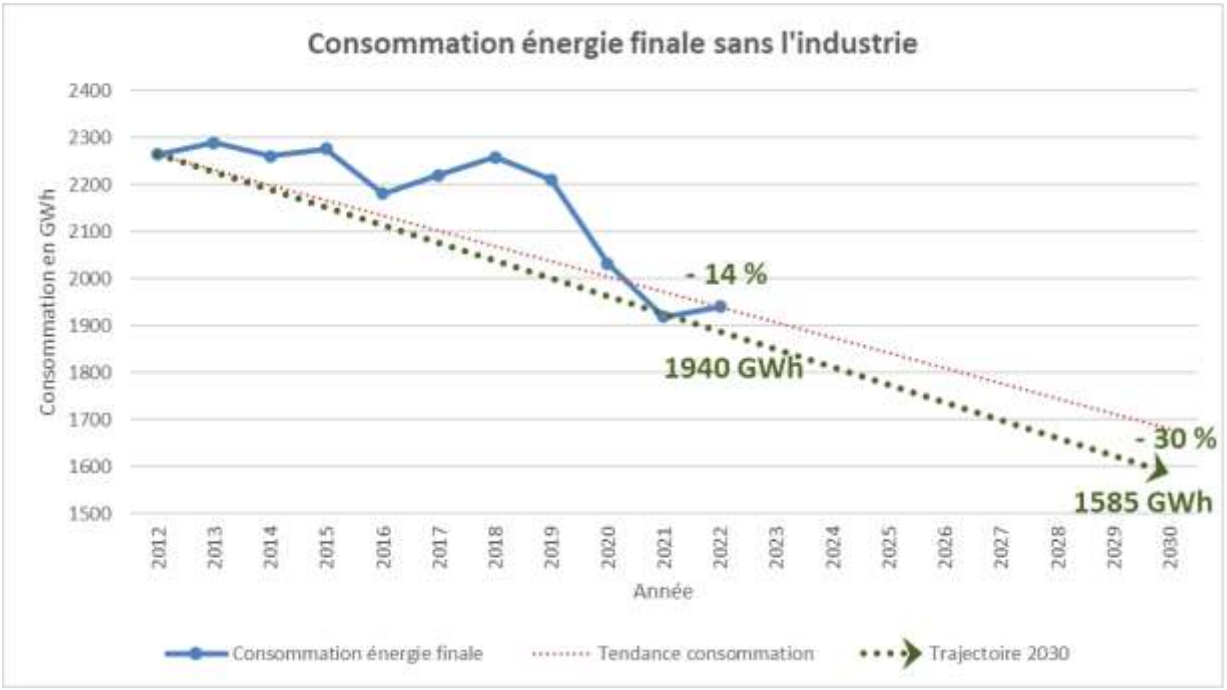
➡ rend difficile une analyse fine.

Pour la suite de ce rapport, le choix a donc été fait de ne pas prendre en compte le secteur de l'industrie pour l'analyse des données.



Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Consommation énergie finale - trajectoire

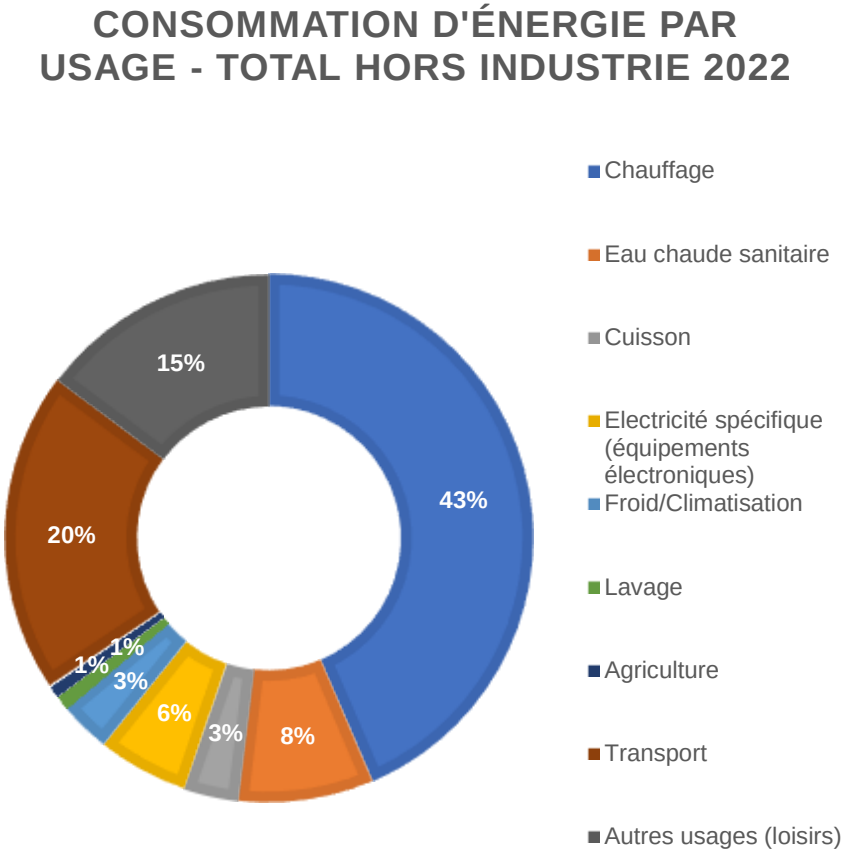


	Evolution de la consommation entre 2012 et 2022 en %
Industrie	- 30%
Tertiaire	- 15%
Résidentiel	- 13%
Transport routier	- 17%
Total sans industrie	- 14%
Objectif 2030	- 30%

Les outils pour accompagner la baisse : l'interdiction de location des logements trop énergivores, le décret tertiaire, les démarches flocon vert…

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Consommation énergie finale – état des lieux



Nos priorités

- Isolation thermique des bâtiments résidentiels et tertiaires y compris touristiques
- Stratégie mobilité Tarentaise : Valentine Loquais
- Baisse des consommations liées aux loisirs via les différentes démarches flocon vert

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Consommation énergie finale – programme d'actions



APTV

- Mise en place du SPRH et suivi d'indicateurs
- Dispositif Coach Rénov' Tarentaise
- Benchmark sur les aides financières à la rénovation énergétique mises en place par des collectivités (isolation et chauffage)
- Créer un réseau avec l'ensemble des acteurs qui agissent auprès des copros de stations

EPCI / Communes

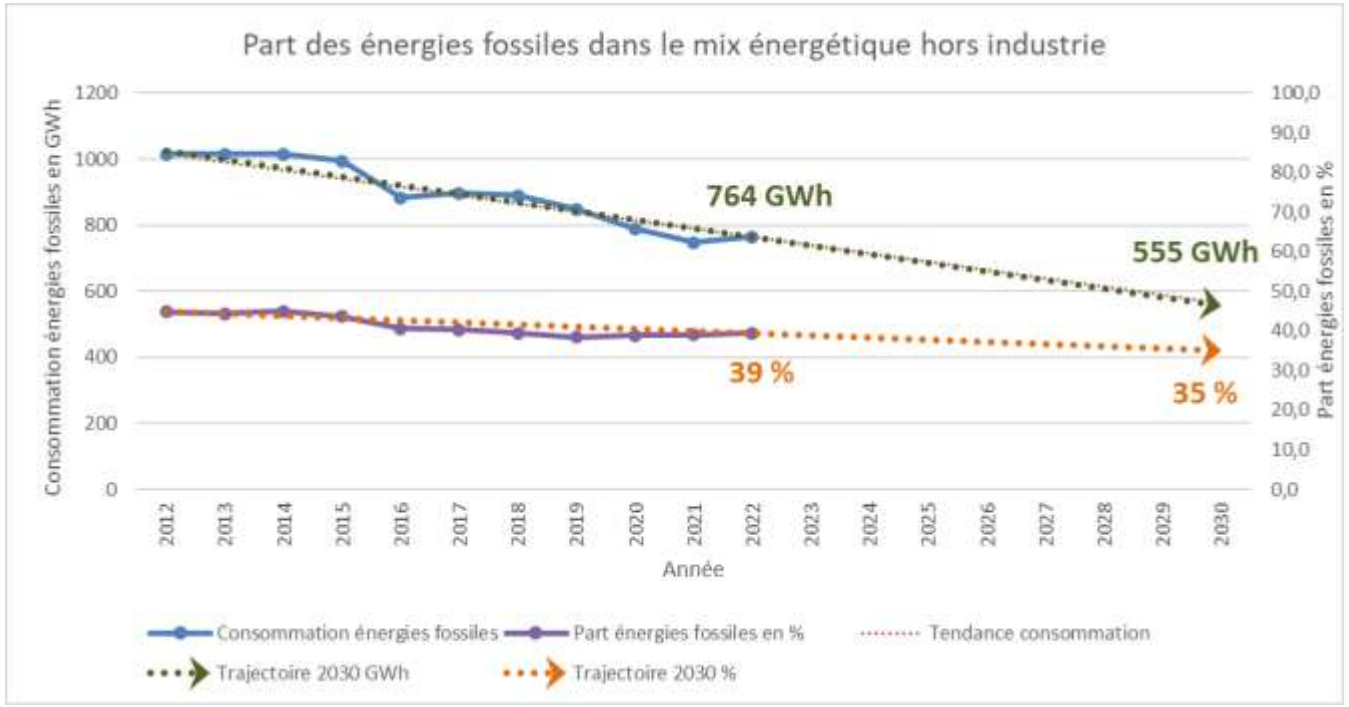
- Rénover les bâtiments publics avec l'aide du SDES si besoin
- Réaliser le suivi des consommations énergétiques

EPCI

- Réfléchir à la mise en place d'un PLH et d'une OPAH
- Sensibiliser les acteurs économiques à la sobriété énergétique

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Mix énergétique - trajectoire



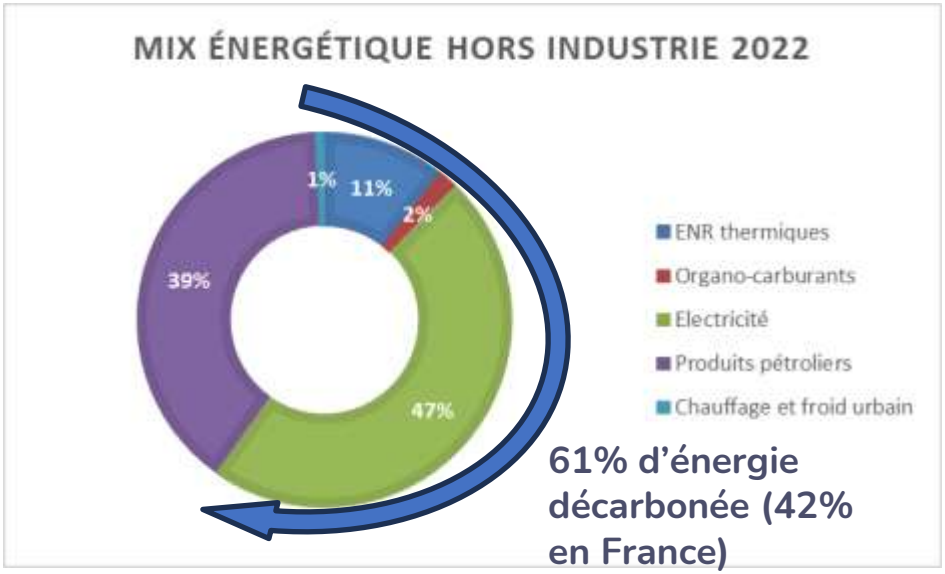


- Objectif national : baisser la part des énergies fossiles dans le mix énergétique à 42% en 2030 et à 29% en 2035
- En 2022 : 39% d'énergie fossile en Tarentaise et 58% en France

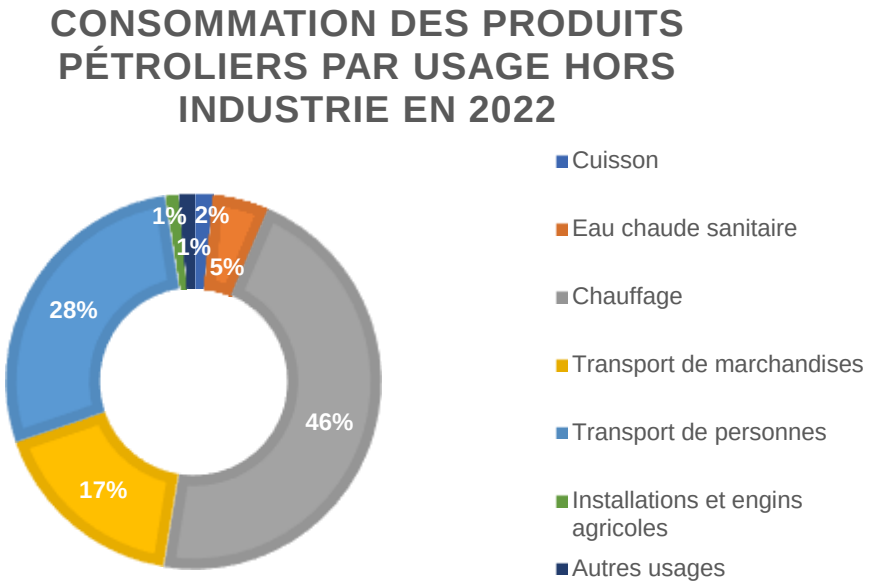
➡ L'objectif en 2030 pour la Tarentaise peut être plus ambitieux

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Mix énergétique – état des lieux



61% d'énergie décarbonée (42% en France)



Nos priorités

- Mode de chauffage des bâtiments tertiaires et résidentiels
- Mobilité douce, partagée et décarbonée

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Mix énergétique – programme d'actions



APTV

- Animer le Contrat Chaleur Renouvelable et accompagner les porteurs de projet pour les demandes de subvention
- Réaliser des actions de sensibilisation et de promotion de la chaleur renouvelable
- Promouvoir l'intérêt des réseaux de chaleur

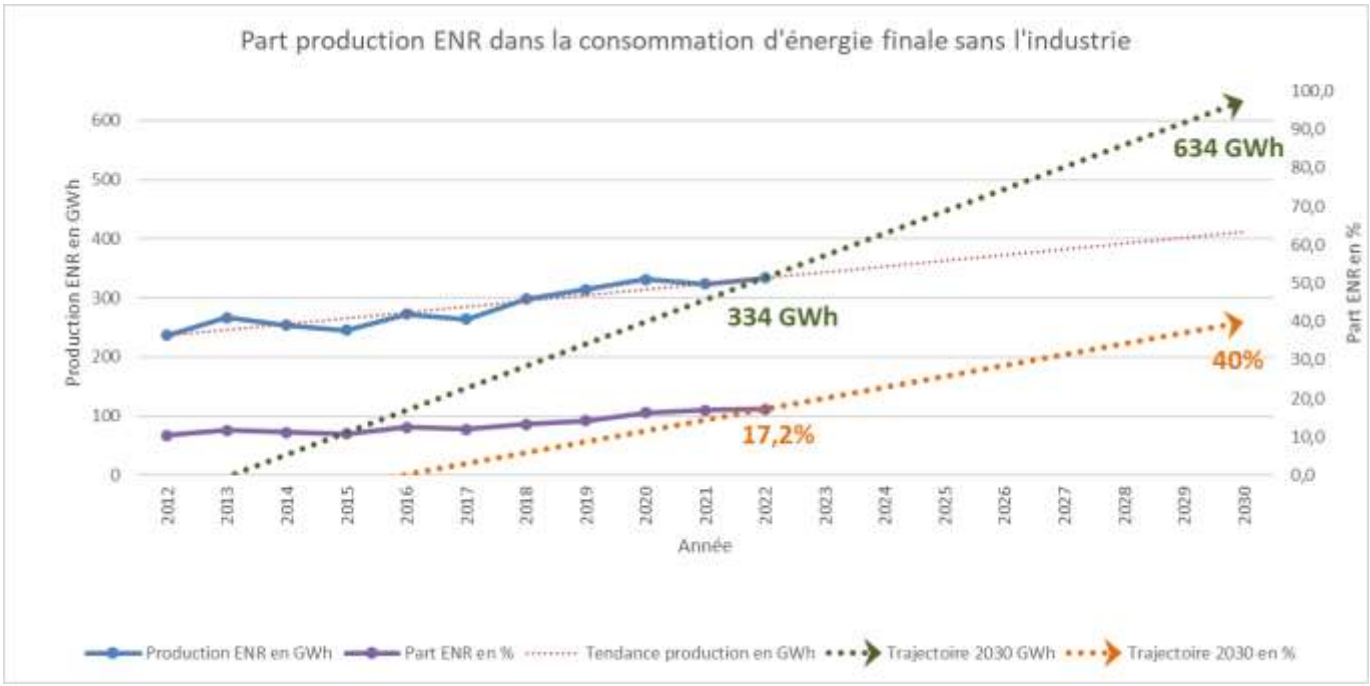
EPCI / Communes

- Définir un plan d'action afin de supprimer les chauffages fioul et propane dans les bâtiments publics d'ici 2030
- Réaliser les projets de réseaux de chaleur pour les collectivités concernées

Transversal

- Développer une filière bois-énergie locale afin d'alimenter les chaufferies bois du territoire

Production des énergies renouvelables - trajectoire



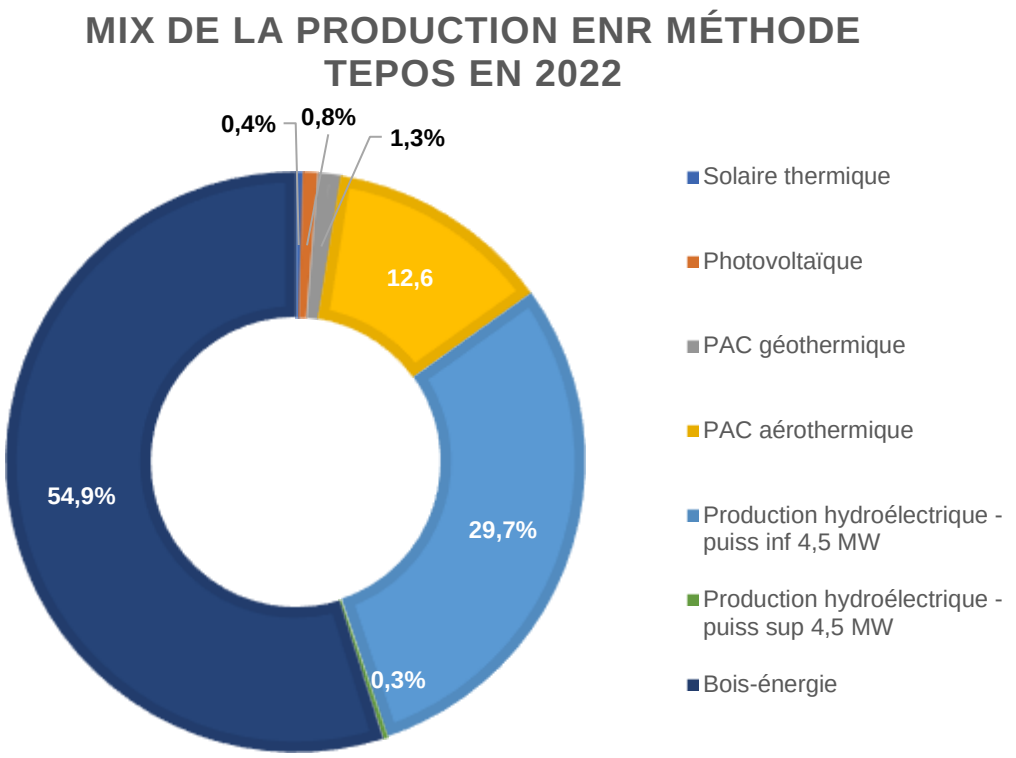


- La production ENR a été calculée selon la méthode TEPOS = calcul de la production hydroélectrique > 4,5 MW au prorata de la population en Tarentaise par rapport à la population française

➡ **En 8 ans, il est nécessaire de quasiment doubler la production d'ENR et faire 3 fois plus que ce que nous avons fait en 10 ans.**

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Production des énergies renouvelables – état des lieux



Nos priorités

- Multiplier par 30 l'énergie solaire en installant 624 000 m2 de panneaux (125 MWc)
- Equiper 10 000 équivalents logements supplémentaires de PAC
- Installer 7 MW de puissance hydroélectrique supplémentaire
- Raccorder 8000 équivalents logements à un réseau de chaleur bois

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Production des énergies renouvelables – programme d'actions



APTV

- Réaliser une synthèse cartographique des ZAENR
- Pour le photovoltaïque, proposer un accompagnement clé en main aux collectivités
- Rédiger un guide des bonnes pratiques à destination des collectivités pour l'émergence d'un projet ENR
- Accompagner les collectivités sur les obligations de solarisation des parkings

EPCI / Communes

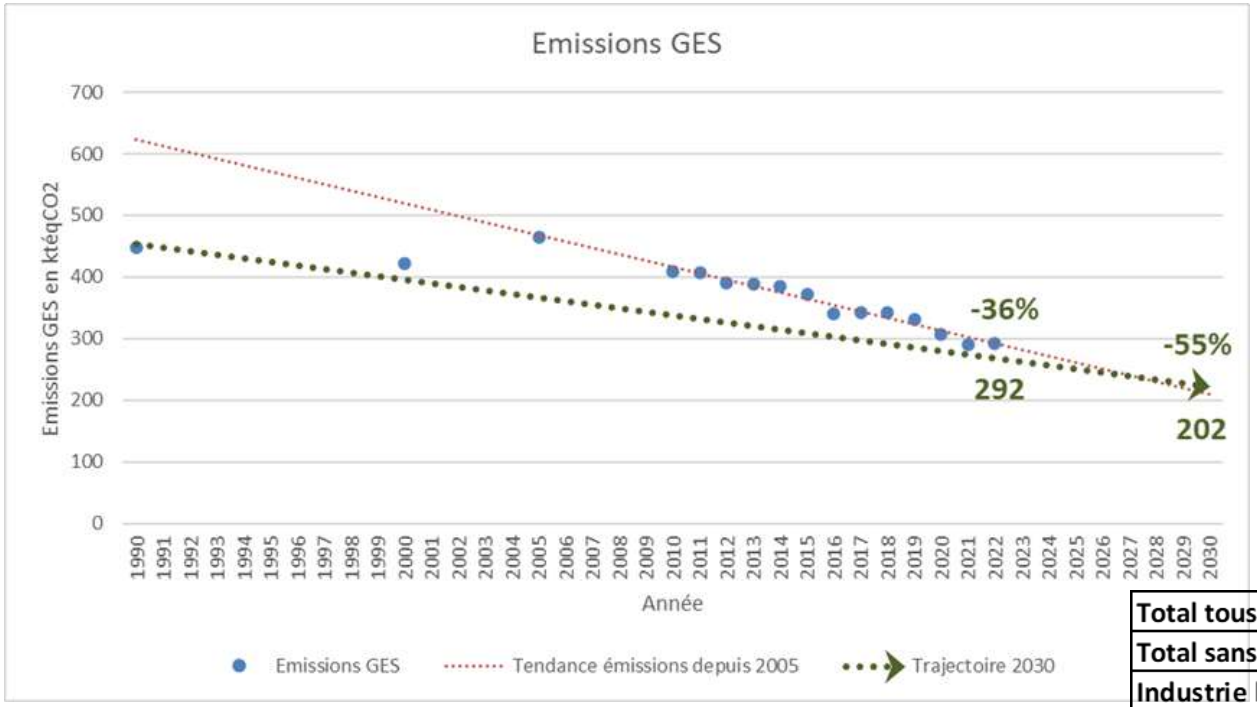
- Suite aux ZAENR, définir un plan d'action de déploiement des ENR
- Développer des installations hydroélectriques sur les réseaux d'eau potable

Transversal

- Réaliser des actions de sensibilisation et de promotion sur le solaire PV et thermique
- Réfléchir à des moyens d'incitation pour l'installation de panneaux solaires par les particuliers

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Emissions de gaz à effet de serre - trajectoire

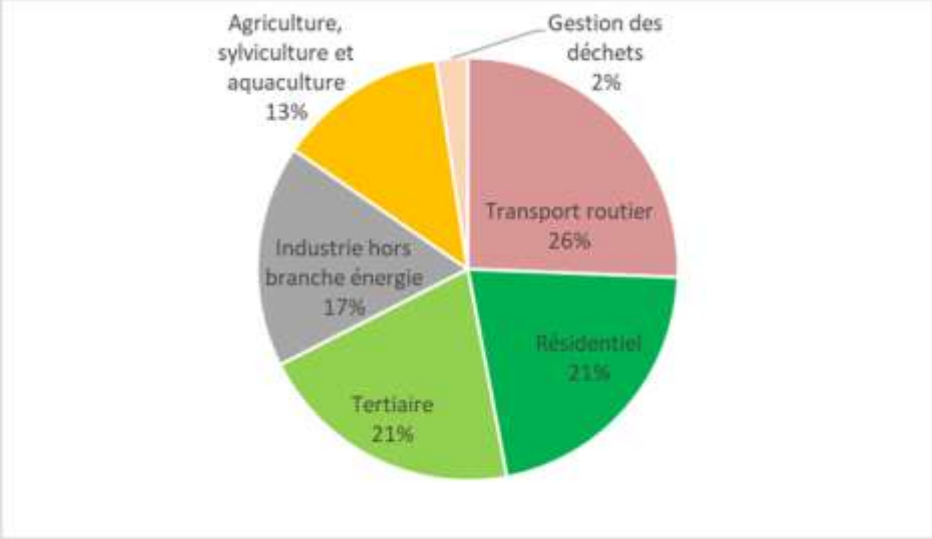




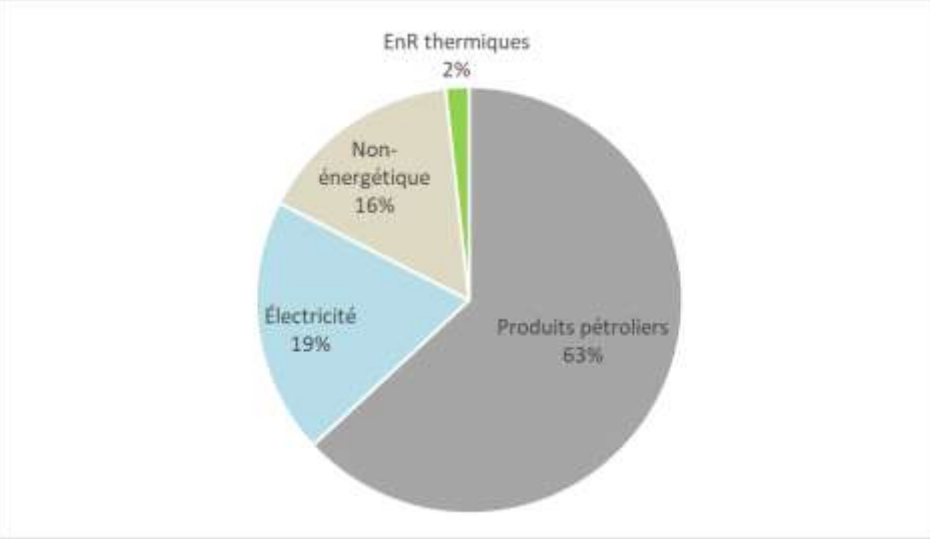
Pourcentages d'évolution des émissions de GES entre 1990 et 2022

Total tous secteurs	-54
Total sans le secteur Industrie	-36
Industrie hors branche énergie	-81
Tertiaire	-57
Résidentiel	-40
Transport routier	-15
Autres transports	-33
Agriculture, sylviculture et aquaculture	18
Gestion des déchets	-48

Emissions de gaz à effet de serre – état des lieux



Répartition des émissions de GES par secteur en 2022



Source énergétique des émissions de GES en 2022

Emissions de gaz à effet de serre – programme d'actions



La réalisation de l'ensemble des actions présentées jusqu'ici permettront d'atteindre les objectifs concernant les émissions de gaz à effet de serre

Observatoire énergie et stratégie Tarentaise

Gouvernance

- Mobiliser l'ensemble des collectivités du territoire sur les trajectoires proposées
- Donner un sens à cette action collective afin que les objectifs soient partagés et compris par l'ensemble des collectivités

- Trouver de la cohérence avec le SCoT et la démarche COT
- Une stratégie globale APTV incluant la mobilité et l'urbanisme sera présentée en 2025 dans le cadre de la démarche COT
- Les actions validées feront l'objet d'une fiche action avec définition d'indicateurs de suivi
- Un bilan annuel de ces indicateurs sera réalisé

A retenir

- Au-delà des chiffres présentés, il faut garder en tête que l'objectif est d'amener le territoire vers plus de **ROBUSTESSE = garder de la stabilité dans un monde de plus en plus fluctuant**

- Les bénéfices de ces trajectoires sont par exemple :
  - ➡ Indépendance énergétique
  - ➡ Meilleure santé humaine : qualité de l'air, mobilité douce
  - ➡ Prise en compte de la précarité énergétique
  - ➡ Développement de filières économiques locales

Discutons !



TARENTAISE VANOISE

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE

Contrat d'Objectif Territorial Tarentaise - point d'étape

Contrat d'Objectif Territorial Tarentaise ?

Petit rappel…

- Un **contrat financier** passé entre l'**ADEME** et une collectivité (**APTV**) qui s'engage dans la **démarche « Territoires en transition »** (TETE). En Tarentaise c'est l'**APTV** qui porte pour le compte des **EPCI**

- L'objectif est d'encourager et d'entrainer les EPCI dans une démarche **d'amélioration continue** vis-à-vis de **2 référentiels** :
  Climat Air Energie & Economie Circulaire

- 4 EPCI impliqués : **CCCT, CCVV, COVA, CCHT**

- Le **COT Tarentaise a officiellement démarré le 1er juillet 2023**
  Il a une durée de **4 ans. Fin = 1er juillet 2027**

➢ Le COT se scinde en **2 phases**



Montants mobilisables

Phase 1 (juil. 23 - dec. 24) : **75 000 €** (15 000 €/collectivité)
Phase 2 (janv. 25 - juil. 27) : **275 000 €** avec part variable selon l'atteinte des objectifs (répartition par collectivité à faire)

Rôle de l'APTV

- **Animer, coordonner** le dispositif entre les EPCI, l'ADEME et les conseillers COT

- Gérer les volets **administratifs et financiers** (conventionnement, sollicitation et reversement des subventions,…)

- **Contribuer à l'état des lieux initial** en apportant des éléments sur l'action menée au regard de la transition énergétique et écologique (planification/urbanisme, énergie, mobilité, agriculture, forêt, etc.)

- **Mettre en place (ou faciliter la mise en place) d'actions collectives à l'échelle du territoire**

- Compiler un **rapport** d'avancement annuel global d'échelle Tarentaise

Rôle des EPCI

- Faire l'**état des lieux initial des actions** menées à leur échelle au regard de la transition énergétique et écologique
- Définir des **objectifs à atteindre** en fonction du diag initial et du référentiel
- **Elaborer un plan d'actions** – adapté à ses compétences
- **Mettre en œuvre les actions** programmées avant janvier 2027, les suivre et les évaluer
- Préparer les **audits** : de mi-parcours (état des lieux initial) et de fin de contrat (évaluation de la progression)

= un agent dédié/ EPCI au suivi du dispositif

Point d’étape au 10 oct. 2024 : « le réalisé »

- 5 ateliers collectifs du 14 au 28 décembre 2023
- Des dizaines d’ateliers réalisés dans chaque EPCI de mi-2023 à mi-2024
- Eté 2024 : Finalisation par chaque EPCI du remplissage des référentiels ACE et ECi état des lieux finalisés
- Présentation dans chaque EPCI de cet état des lieux : notation, atouts et axes de progrès sur chaque thématique

Les résultats des notations

TARENTAISE VANOISE

Cœur de TARENTAISE COMMUNAUTÉ

LES VERSANTS D'AIME COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

HAUTE TARENTAISE Communauté de Communes

val vanoise communauté de communes

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE CLIMAT • AIR • ÉNERGIE

21 %	23 %	16 %	18 %

TERRITOIRE ENGAGÉ TRANSITION ÉCOLOGIQUE ÉCONOMIE CIRCULAIRE

15 %	11 %	12 %	20 %



La suite…

👉 Consolidation des notes par audits (en cours)

👉 **Elaboration d'un programme d'actions sur lesquelles s'engager dans les prochaines années, en réponse aux enjeux du territoire**

= Organisation de nombreux ateliers de travail, en interne dans chaque EPCI et de manière transversale et mutualisée avec des ateliers organisés par l'APTV :

- **Forêt-Filière bois** 11 oct. de 13h30 à 15h30
- **Mobilité** 22 oct. (CCCT-CCVV) & 24 oct. (COVA-CCHT) de 9h à 12h
- **Economie circulaire** « collectivités » 4 nov. à 9h30-12h00
- **Planification territoriale** 12 nov. 10h00-12h00

👉 **Remise à l'ADEME des programmes d'actions validés politiquement en fin d'année. Délibération attendue en début d'année**

TARENTAISE VANOISE

Zones d'Accélération des Energies Renouvelables

ZAENR

Rappel du contexte

- Loi APER de mars 2023 : obligation pour les communes de cartographier leurs ZAENR avant fin 2023

Cartographie

Selon le potentiel de chaque commune pour le solaire PV, thermique, la géothermie, l'hydroélectricité, le bois-énergie, la méthanisation, l'éolien

↓

Consultation publique

Pour pouvoir prendre en compte les remarques éventuelles

↓

Délibération en conseil municipal

Délai rallongé jusque fin octobre 2024

→ Début 2024, validation de l'accompagnement des communes par l'APTV pour cet exercice

ZAENR

Les chiffres clés au 10/10/24



18 communes rencontrées



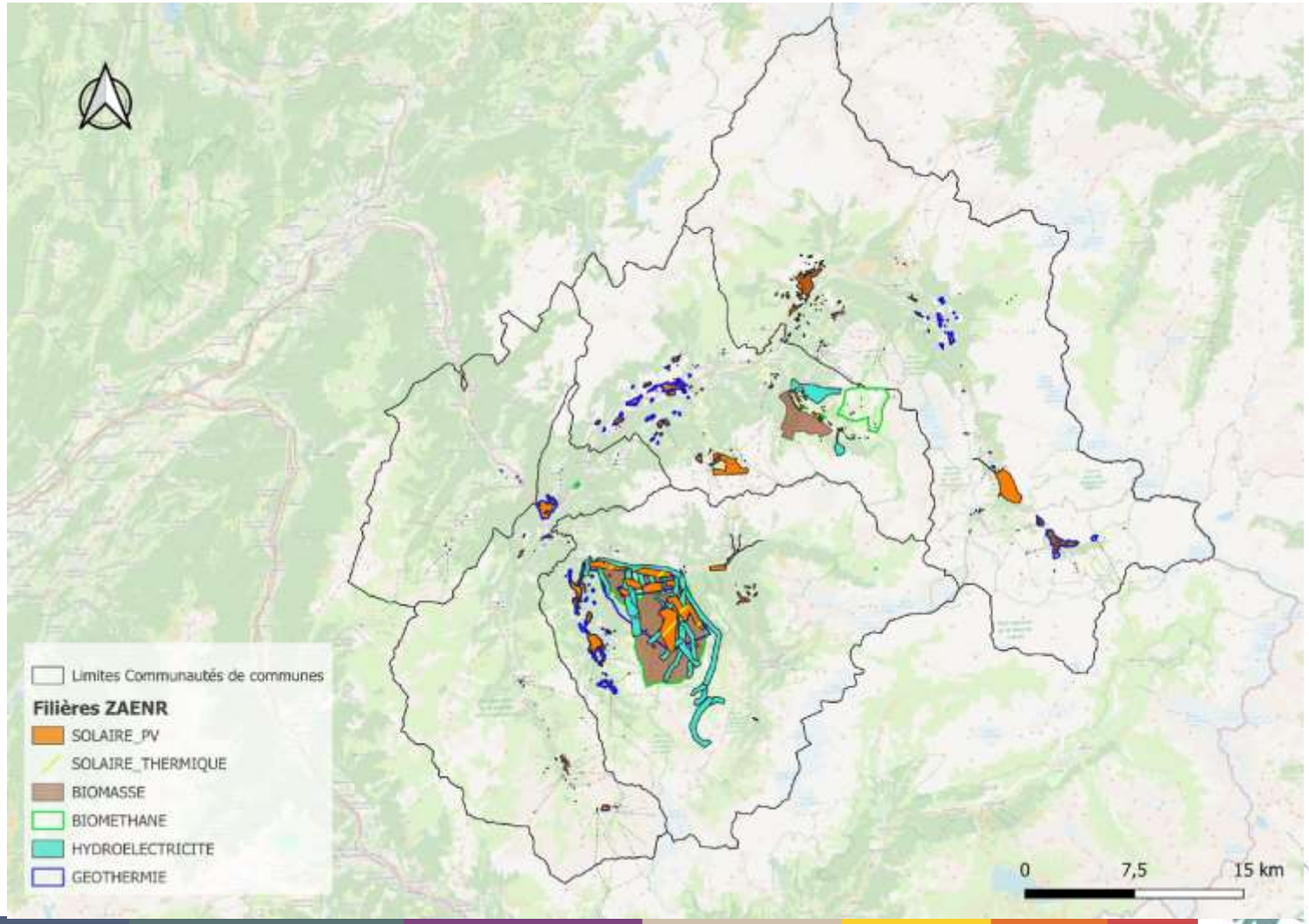
23 avis SCoT rédigés



21 délibérations prises / **26** d'ici début novembre soit **87 %**

ZAENR

En carte



TARENTAISE VANOISE

ZAENR

Les chiffres clés par filière

	NOMBRE DE ZONES					
	APTV	CCVV	CCVA	COVA	CCCT	CCHT
Solaire PV toiture	505	98	5	157	60	183
Solaire PV ombrière	134	25	3	34	23	49
Solaire PV sol	7	1	0	3	0	3
Solaire PV Plan d'eau	1	0	0	0	0	1
Solaire Thermique	86	40	0	34	12	0
Biomasse	27	5	8	3	3	8
Biométhane	13	2	0	9	1	1
Hydroelectricité	72	42	0	3	12	15
Géothermie	113	46	4	35	4	24
Total	958	259	20	278	115	284

Les chiffres clés pour le solaire

	SURFACE DES ZONES					
	APTV	CCVV	CCVA	COVA	CCCT	CCHT
Solaire PV toiture (km2)	2,397	0,917	0,003	0,558	0,266	0,653
Solaire PV ombrière (km2)	0,434	0,048	0,006	0,095	0,091	0,194
Solaire PV sol (m2)	37062	22081	0	7333	0	7647
Solaire PV Plan d'eau (km2)	2,262	0	0	0	0	2,262
Solaire Thermique (km2)	1,471	0,842	0,000	0,400	0,228	0,000
Total	6,601	1,829	0,008	1,061	0,586	3,117

ZAENR

Les suites à donner

- Un 1er arrêté préfectoral sera signé en octobre pour les communes qui avaient fini l'exercice fin septembre (17 communes)
- Un comité territorial de l'énergie sera organisé en novembre
- Un 2e arrêté préfectoral sera signé début 2025 pour les autres communes

➡ Pour chaque commune et EPCI : objectif de construire un plan de déploiement des projets ENR



Quels sont vos besoins ?
Quelle aide l'APTV pourrait vous apporter ?

TARENTAISE VANOISE

Contrat Chaleur Renouvelable

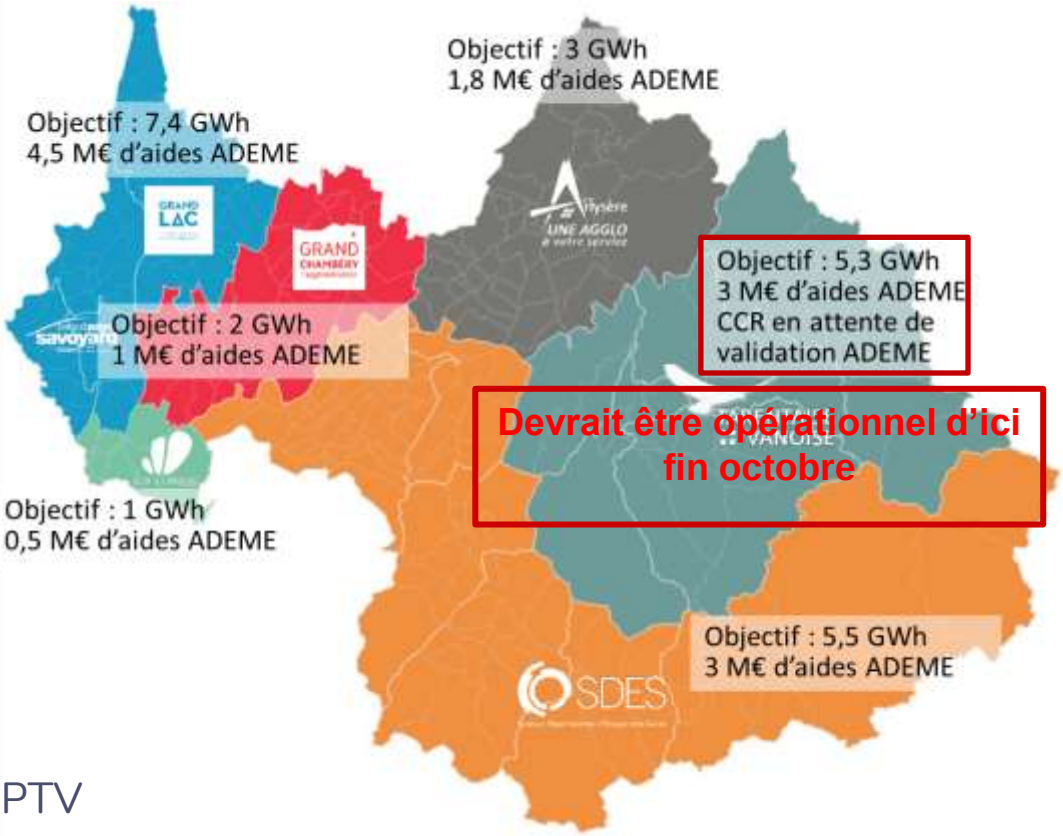
Contrat Chaleur Renouvelable

Pour qui ?
Tous les porteurs de projets avec un numéro de SIRET

Pour quoi ?
Etudes d'aide à la décision ou travaux

Filières :

BIOMASSE | SOLAIRE THERMIQUE | GÉOTHERMIE | RÉSEAUX DE CHALEUR



Combien ?
Etudes jusqu'à 70%
Travaux jusqu'à 80%
+ Subvention à l'**animation** CCR pour l'APTV

Comment ?
Candidature des porteurs de projets auprès de l'APTV qui instruit les dossiers pour l'ADEME

Financé par
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
ADEME
FONDS CHALEUR

Contrat Chaleur Renouvelable

Liste des projets identifiés pour 3 ans

Porteur de projet	Biomasse	Solaire thermique	Géothermie	Réseau de chaleur	Nombre de projet
Copropriété de station		4			4
Copropriété de vallée	1	2			3
Collectivité / OPAC	7		2	3	10
Entreprise / Asso	4		2		6
Prospection	3	1	1		5
Total	15	7	5	3	28
					Total
Puissance (MWh)	4587	361	421		5369
Surface (m2)		369			369
Longueur (ml)				1000	1000
Seuil mini CCR (MWh)	1200		25		
Seuil mini CCR (m2)		25			
Subvention (€)	1 574 540,00 €	448 400,00 €	421 000,00 €	424 000,00 €	2 867 940,00 €
				+19 études	128 000,00 €
				Total	2 995 940,00 €

Contrat Chaleur Renouvelable

Point d'avancement

- Candidature CCR prête depuis juin 2024
- Contrat devait être validé par l'ADEME AURA pour 3 ans mais plus de budget pour 2024
- En attendant une solution, pas d'instruction de dossiers possibles par l'APTV
- A la demande de l'ADEME, travail en cours sur un **CCR Savoie** pour réduire le nombre d'interlocuteurs de l'ADEME AURA
  - ➡ Le CCR serait porté par le SDES
  - ➡ Avec une volonté forte de conserver les postes d'animateurs CCR au sein des collectivités
  - ➡ Subvention à l'animation à répartir entre tous les territoires de Savoie et le SDES

    Mise en place souhaitée = 1er semestre 2025
- Pour éviter le blocage de projets en Tarentaise en attente d'un CCR Savoie, une **solution temporaire** a été trouvée avec l'ADEME AURA
  - ➡ Subvention des études et travaux par le SDES
  - ➡ Instruction des dossiers et animation CCR réalisées par l'APTV
  - ➡ Petite subvention à l'animation accordée pour l'APTV



Service Public de Rénovation de l'Habitat (SPRH)

&

Coach Rénov' Tarentaise

Quels objectifs ?

- Avoir une **approche globale « logement »** en regroupant en un seul service tout type de rénovation de l'habitat : énergétique et « social » (adaptation logement, lutte habitat indigne,…)

  = Fusionne les démarches France Renov' et OPAH-PIG

- Couvrir de manière homogène l'ensemble du territoire national sur ces 2 volets

- Simplifier pour l'usager l'accès à l'information et à l'accompagnement pour tout type de travaux de rénovation

- Mobiliser davantage de ménages

Concrètement quels changements à venir ?

- Dès 2025, **fin du Service d'Accompagnement pour la Rénovation Energétique** et des **financements** Certificats d'Economie d'Energie (**CEE**) dédiés à l'animation France Renov'
- **Fin progressive des OPAH-PIG** (celles en cours se termineront à la date de fin de leur convention)
- Un seul dispositif contractuel pour tout
- Un seul financement pour tout (ANAH)

Comment ?

👉 Les collectivités (EPCI ou syndicat mixte ou Département) sont invitées à signer un « **pacte territorial** » avec l'ANAH et l'Etat (DDT) pour une durée de 3 à 5 ans.

👉 Ce pacte détaillera la nature des missions, leur dimensionnement pour le territoire, leur coût et les modalités de financement

👉 Il devra être **signé avant le 1er janvier 2025** (sinon « période blanche »). Toutefois il ne s'agit pas d'une obligation réglementaire.

Comment en Savoie ?

> Le Département a décliné la poursuite d'un portage mutualisé mais consolide son soutien financier.

> La DDT 73 propose aux **8 « grands territoires » de Savoie** d'en reprendre le portage - s'ils en valident la proposition

- CA Grand Lac
- CA Grand Chambéry
- CA Arlysère
- CC Cœur de Savoie
- CC Cœur de Chartreuse
- **SM Tarentaise Vanoise**
- SM Maurienne
- SM Avant-Pays Savoyard

> 1 seul pacte territorial par territoire. Pour les syndicats mixtes, possibilité d'être plusieurs co-signataires (APTV + EPCI selon missions)

Que permettra de financer ce pacte ?

Des conseils à la sobriété et à la **rénovation énergétique** (isolation, ventilation, production d'ENR ...)

= France Renov', *actuellement porté par le Département, animé par l'ASDER et co-financé pour la Tarentaise par l'APTV (11 800 € en 2024)*

Des conseils à **l'adaptation des logements** à la perte d'autonomie (handicap, vieillissement)

Un accompagnement pour **lutter contre l'habitat indigne**/ dégradé

Un accompagnement pour prévenir et **traiter les copro fragiles**

= OPAH, *actuellement porté et cofinancé par 1 EPCI en Tarentaise (CCCT) et animé par opérateur dédié*

Pour accompagner quel public ?

Les ménages :

- En **résidences principales**
- Projetant de faire réaliser leurs **travaux par des entreprises** (RGE)
- Toute typologie de logements (**individuel, copro**)
- **Tout revenu** confondu (très modeste à revenu supérieur)

Les ménages :

- *En résidences secondaires*
- *Ou en résidence principale mais projetant de réaliser leurs travaux en autorénovation*

Comment ?

➢ 2 volets obligatoires et 1 volet optionnel

Conseils, accompagnements sur…

. la rénovation énergétique . l'adaptation du logement au handicap et au vieillissement
. la lutte contre l'habitat indigne . les copro « fragiles »

Volet 1 « Dynamique territoriale »

(obligatoire)

➢ **Actions de communication et de sensibilisation**

Cibles :
- Ménages
- Partenaires institutionnels
- Professionnels (artisans, architectes, syndics de copro, etc.)

Volet 2 « Information, conseil, orientation »

(obligatoire)

➢ **Accueil téléphonique, mails** pour répondre aux 1ères questions
Actuellement environ 500 appels/ an échelle Savoie (pas de stat Tarentaise)

➢ **RDV d'1 h pour des conseils plus précis**, organisés sur les territoires
Environ 150 RDV/ an en Tarentaise

➢ **Orientation du ménage vers prestataire** pour monter dossier Ma Prime Renov' *(MAR, AMO MPR Copro, etc.)*

Volet 3 « Accompagnement »

(optionnel)

➢ **= OPAH Accompagnement personnalisé des ménages modestes jusqu'au dépôt de la demande d'aide**
(Ma Prime Renov', Ma Prime Adapt', …)

= Financement par la collectivité de la prestation « MAR » ou assimilé

Coût du service ?

> Pour les volets 1 & 2, une estimation à **60 000 € TTC/ an**

> Pour le volet 3 optionnel, le coût d'animation d'une OPAH (sans prise en compte des actions de communication et accompagnement de 1er niveau, déjà intégrés dans les volets 1 et 2)

> **50 % d'aide de l'ANAH**
> **Entre 15 000 et 20 000 € d'aide du CD73**

(aide Proratisée au nb de logements en Tarentaise)

Soit pour les volets 1 & 2, **un reste à charge estimé à environ <u>15 000 €/an</u>**

Pour rappel en 2024 , co-financement par APTV du service France Renov à 11 800 €

Quelles conséquences pour territoires porteurs d'OPAH ?

2 cas de figure en Tarentaise :

1) **OPAH déjà en place** ou quasi
   > **Co-existera au pacte territorial Tarentaise** jusqu'à la fin de sa convention.
   Possibilité de rompre OPAH en cours de route pour bénéficier des meilleures conditions financières du pacte

2) **OPAH à venir**
   > Si lancement projet de type « OPAH » post 2025, sera intégré directement dans le pacte Tarentaise

Gouvernance Tarentaise
Scenario retenu au Bureau APTV du 10 septembre 2024

Un pacte territorial « Tarentaise » signé avec l'Etat, en partenariat **avec** :

- **L'APTV, qui porte les volets 1 et 2**

- **Une ou plusieurs EPCI de Tarentaise, qui porte(nt) des démarches de type OPAH et contractualisent sur le volet 3**.
  Possibilité d'ajouter de nouveaux EPCI en cours de contrat, par voie d'avenant.

Qui pour assurer ces animations ?

- La collectivité porteuse du pacte est **libre de retenir l'opérateur qu'elle souhaite (un ou plusieurs)** pour assurer les missions du SPRH

Ex :
- ASDER (Espace Conseil France Renov')
- Opérateurs de type URBANIS, SOLIHA,…
- Bureaux d'étude spécialisés (rénovation, adaptation logement,…)
- Agents de la collectivité, si choix d'une animation en régie

L'Etat oriente les territoires pour signer une convention directement avec l'ASDER, opérateur historique France Renov'

> Au regard des délais restreints, proposition de la signature d'une convention sur une 1ère année, avec la possibilité de lancer un marché en année n+1

Et « Coach Renov' Tarentaise » ?

Marché notifié pour une animation confiée à Black Sheep Energy et D. Chomaz.

👉Pas de redondance sur le volet « conseil », car depuis 2024 ne cible que :

- **l'accompagnement des copropriétés en station de ski (résidences secondaires majoritaires) - 15 copros/ an**
- **les particuliers réalisant leurs travaux en auto-rénovation - 10 ménages/ an**

Pour rappel, coût de 47 220 €/an,
15 740 € d'autofinancement APTV après subventions (UE - LEADER + CD73)



TARENTAISE VANOISE

Merci de votre attention

